

La communication dans l'assemblée

Il s'agit d'un thème essentiel de notre réflexion et de notre action. Les raisons en sont à la fois d'ordre théologique, d'ordre pastoral et d'ordre pratique.

Raison théologique

La liturgie est toute entière "communication" entre Dieu et son peuple.

Tout ce dont se compose la célébration : paroles, chants, gestes, ministères, etc... n'est jamais une simple chose de ce monde (comme serait enseigner, faire de la musique, manger ensemble, etc.). Chaque action, chaque objet, sont pris comme des "signes" ; c'est-à-dire qu'ils renvoient toujours à "autre chose". Par eux, tantôt Dieu nous fait signe (Dieu nous parle ; Dieu se donne à nous en nourriture) ; tantôt nous posons ce signe pour Dieu (d'adoration, de supplication, de louange).

Dans les signes de la liturgie, nous communiquons avec Dieu, par Jésus-Christ, dans l'Esprit, soit pour recevoir sa grâce, soit pour lui rendre un culte spirituel. On exprime la même chose en disant que la liturgie est d'ordre sacramentel, comme le Verbe incarné qui est communication (Médiateur) entre Dieu et les hommes ; comme l'Église qui est médiation du salut : "à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et l'unité de tout le genre humain (Lumen Gentium, 1).

Raison pastorale

La communication se fait toujours, dans la liturgie par des signes sensibles (personnes, actions, objets). Le rôle de la pastorale liturgique est précisément d'assurer une participation vraie à ces signes, c'est-à-dire d'assurer le passage des choses visibles aux réalités invisibles.

Or, il y a à cela deux conditions : Il faut d'abord croire en Jésus-Christ puisque c'est toujours lui qui est "désigné" dans la liturgie (Il est la Parole, le Pain, la Lumière, etc..) ; c'est lui seul qui donne leur sens propre aux sacrements et mystères ; sans Lui, il ne se "passerait" rien dans nos assemblées.

Mais il faut aussi que les signes sensibles utilisés dans la célébration soient un "moyen" effectif de communication, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils aient "du sens" pour les hommes qui célèbrent (par exemple, si j'ignore la langue utilisée dans la prière, je ne puis vraiment parler à Dieu), et que cela les porte dans "le bon sens" (par exemple, le geste employé pour vénérer l'autel doit inspirer le respect et non le manque de respect - ce qui peut exclure le baiser en certaines civilisations).

Raison pratique

La question qui se pose est celle de la communication des sens.

Ne dit-on pas sans cesse, à propos de telle traduction, de tel geste, de telle cérémonie : "Cela ne passe pas !" Et on conclut : il faut changer cela ! Mais que faut-il changer ?

La réalité sociale de l'assemblée liturgique

Pas de liturgie sans assemblée

La liturgie est un "service public", où le Seigneur sert et sauve son *peuple*, où le peuple sert et célèbre son Dieu.

Comme lorsque Jésus lava les pieds de ses disciples ou leur rompit le pain, Dieu, pour servir son peuple, se sert du *ministère* des personnes humaines. Il n'y a donc pas de liturgie sans que des personnes "fassent signe" à d'autres personnes (c'est-à-dire sans ministre) ; pas de liturgie sans le peuple auquel Dieu fait signe.

Cela suppose toujours un *rassemblement*, si petit soit-il - minimum deux personnes, comme dans la confession individuelle : le pénitent, qui vient se réconcilier avec Dieu et l'Église ; le prêtre, ministre de Dieu et de l'Église.

Tous les sacrements sont des actions publiques et supposent une assemblée. Sauf exceptions justifiées, il n'y a de liturgie solitaire qu'à l'état violent : par exemple la messe est un repas commun qu'on prend seul; le bréviaire est l'office de l'Église qu'on célèbre seul, etc.

Hommes assemblés : mystère de communion

Comme toute réalité liturgique, le fait "d'être ensemble" pour les hommes qui sont là, constitue tout à la fois une *réalité* humaine, et un *évènement* de l'histoire du salut. Dans l'assemblée, le Royaume de Dieu arrive.

Bien plus, la réalité humaine des hommes assemblés est elle-même "signe" de la réalité divine du Royaume, rassemblant tous les hommes pour les unir avec Dieu et entre eux. Ainsi l'assemblée est *mystère* (à la fois manifestation et réalité) de communication dans l'esprit, parce qu'elle est le signe même de l'Église, c'est-à-dire qu'elle manifeste et réalise le rassemblement du peuple de Dieu.

Théologie et anthropologie

On peut donc étudier l'assemblée liturgique de deux points de vue :

a) En tant que *mystère*, on peut faire la théologie de l'assemblée chrétienne. On étudiera ses caractéristiques : rassemblement dans la foi, où le Christ est présent et agissant, regroupant sans distinction tous les croyants, en une structure hiérarchique, dans une visée eschatologique, etc.

Tout cela est nécessaire pour faire la catéchèse de l'assemblée. Cet aspect a été particulièrement bien étudié et mis en lumière depuis le renouveau liturgique contemporain. (1)

b) En tant que *réalité sociale* d'hommes se trouvant ensemble, l'assemblée liturgique est un donné humain qui a ses composantes et ses lois : un individu ne réagit pas de la même manière s'il est avec dix personnes ou avec dix mille, s'il connaît ou ne connaît pas les autres, s'il est du pays ou étranger, etc...

Si pour enseigner la grammaire à John, il faut d'abord connaître John, et pas seulement la grammaire, pour célébrer une bonne liturgie, il ne faut pas seulement en connaître la théologie, il faut encore savoir qui sont ceux qui doivent la célébrer et comment se comporte l'assemblée.

Connaître l'assemblée

Connaître l'assemblée, ce n'est pas seulement connaître les individus dont elle se compose. Cela est fort souhaitable, mais insuffisant. Il faut encore savoir leurs réactions quand ils sont ensemble. Certaines sciences de l'homme (sociologie, psychologie de la société, anthropologie culturelle) peuvent être sur ce point d'une aide considérable pour la pastorale.

L'expérience et le bon sens et les assemblées n'ont pas attendu, pour fonctionner, les sciences modernes ! Observons toutefois que nos assemblées liturgiques contemporaines posent une quantité de problèmes relativement nouveaux et fort complexes que l'empirisme pastoral ne suffit pas toujours à résoudre.

Assemblée et communauté, groupe et public

Le terme d'*assemblée* apparaît désormais consacré par le renouveau liturgique pour désigner cette *réalité bien particulière qu'est la réunion d'hommes croyant au Christ, venus pour célébrer ses mystères dans la liturgie de l'Église*.

La notion d'assemblée liturgique est donc surtout théologique. Elle peut désigner les réalités humaines et sociales les plus diverses : un groupe de quatre personnes ou un congrès de dix mille ; des gens qui se connaissent ou qui ne se connaissent pas, qui participent ou non, etc.

Pour entreprendre une action pastorale sur l'assemblée, il faut regarder les choses de plus près et analyser les *diverses manières* pour les fidèles *d'être ensemble* dans telle ou telle célébration.

C'est ainsi que la sociologie comme la psychologie des groupes distingue plusieurs types de relations sociales qu'il faut connaître.

Communauté

Le terme de *communauté* est employé couramment dans des sens peu précis, alors que les sociologues lui donnent un sens bien défini.

Au sens large, on parle de communauté chaque fois qu'on veut exprimer qu'on a quelque chose en commun : communauté internationale (solidarité humaine), nationale, locale, familiale, etc. ; communauté ecclésiale, paroissiale, monastique, etc. ; communauté de biens, d'intérêts, d'idées, de goût, de foi, etc.

Au sens strict, "la communauté suppose normalement un territoire à l'intérieur duquel l'individu trouve à accomplir ses divers besoins et acquisitions sociales" (1). Ainsi fut, du point de vue social, le village rural traditionnel, modèle qui est de plus en plus supplanté par celui de la ville dans une société en voie d'urbanisation.

Appliquée à la réalité ecclésiale, cette notion de communauté convenait assez bien à la paroisse traditionnelle (communauté chrétienne) ; elle convient encore dans le cas particulier de la communauté monastique. mais dans la société urbanisée, la communauté ecclésiale ne s'identifie plus à la paroisse traditionnelle : elle est à la fois plus large et intégrant des groupes spécialisés plus restreints.

Conclusion : la communauté ecclésiale (urbaine ou régionale) ne *s'identifie pas* à l'assemblée liturgique. Celle-ci est un mode d'être ensemble particulier, répondant à une fonction déterminée de l'Église : la fonction liturgique. L'assemblée liturgique est plus retrainte que la communauté chrétienne. En revanche, elle réunit assez habituellement des membres de diverses communautés.

Lorsqu'on parle de communauté liturgique, ce n'est donc pas au sens technique des sociologues mais en un sens large et courant, pour désigner tout ce qui, dans la célébration, est vécu et ressenti comme commun.

Groupe

On entend généralement parler de groupe, au sens large, chaque fois que des personnes diverses ont quelque chose en commun : groupe ethnique, groupe parlementaire, etc.

Notion

Mais ce mot est désormais employé en psycho-sociologie pour désigner une réalité sociale bien délimitée, "un ensemble restreint d'individus où chacun des participants perçoit les autres dans leur existence personnelle" (D.H.). Par exemple, dans une classe d'une quinzaine d'élèves, chaque élève est pour chacun des autres un nom, un prénom, une silhouette, un ensemble de traits de caractère, de capacité scolaire, etc.

Dimension optimale

Pour que, dans un groupe, chaque individu soit perçu par tous les autres dans son existence personnelle, il ne faut pas dépasser un certain nombre, dont le seuil maximum se situe aux environs de la quinzaine. Au-delà, en effet, la perception devient sélective et lacunaire : on repère certaines personnes ; les autres sont pratiquement éliminées du champ perceptif en tant que personnes distinctes.

Liturgie de groupe

Chaque fois que, dans une célébration, on voudra mettre en relief les valeurs interpersonnelles impliquées par le sacrement (pardon mutuel, échange des "réponses" à la Parole, communion fraternelle), on peut l'obtenir plus efficacement si l'assemblée a la dimension et la nature d'un "groupe" ainsi délimité. Il faut alors distinguer deux cas :

a) Le cas du groupe qui rassemble des personnes *n'ayant pas encore entre elles un mode de relations vraiment personnelles* et qui va les "tisser" dans l'acte même de la célébration. Cela suppose alors que chacun puisse s'exprimer et se situer personnellement avant ou pendant la célébration.

b) Le cas du groupe où les participants sont *déjà liés* par quelque chose de commun : parenté, expériences communes, célébrations antérieures, etc. On peut arriver très vite à la réalité "groupe" - mais aussi avec des risques supplémentaires de méprises sur la nature de la véritable communion liturgique.

Public

Comme pour la notion de groupe, le substantif "public" est à prendre ici dans un sens précis : *l'ensemble des personnes qui composent une assemblée*. Le public se caractérise de plusieurs manières par rapport au groupe :

1) Le caractère contraignant du nombre

Au-delà d'un certain nombre on ne se perçoit plus les uns les autres dans son existence personnelle. C'est le cas quand on entre, en général, dans une salle de cinéma ou une église normalement remplies. La réaction est autre que si on entre, par exemple, dans un salon. Au lieu de se situer et de s'ajuster par rapport à des personnes individuelles, on le fait par rapport à ce qui se passe, ou à celui qui parle, etc. On se comporte en public.

Cependant, le nombre (au-delà de quinze) n'est pas absolu ni fixe. La détermination du type "groupe" ou "public" dans une assemblée dépend beaucoup des dispositions de ceux qui viennent et de l'attente du sujet. Il y a des messes à dix personnes - la plupart sans doute ! - où celles-ci forment un public et non un groupe, car elles sont "venues-à-la-messe" avec cette préperception-là. Le prêtre, d'ailleurs, se comporte sans doute lui aussi pour prêcher, célébrer, comme "devant un public".

2) L'apparition des "rôles formels" (D.H.)

La psychologie sociale connaît bien, depuis trente ans, le fonctionnement des petits groupes. Elle y analyse la présence conjointe de deux hiérarchies, *formelle* (celle qui apparaît clairement dans les structures) et *informelle* (celle qui, par le jeu des influences, anime la dynamique réelle du groupe). Il est clair que, dans la mesure où la célébration liturgique rassemble autour de l'autel un groupe humain déjà fortement lié dans les activités de la vie quotidienne, ce jeu d'influences, avec les tensions, attirances et répulsions implicites qu'il entraîne, pourra interférer dans la célébration avec les *rôles* qu'y jouent les uns et les autres.

Au niveau du public, cette tension entre le *rôle* exercé par un ministre et la *personne* de ce ministre jouera de même. Mais d'autres problèmes apparaissent avec la modification *quantitative* de l'assemblée. Un "public" peut-il se passer de "rôles formels", non au sens péjoratif de "formalistes", mais au sens de *définis a priori* et relativement rigides ?

- Les tentatives de "démocratie directe" informelle, réalisées en mai 1968 dans des "amphis" de plusieurs centaines de participants, voire de plusieurs milliers, semblent témoigner pour la possibilité d'expériences humaines authentiques de communication, quel que soit le nombre des acteurs.

Que penser de cet exemple ?

On peut d'abord poser quelques réserves sur cette authenticité et constater que les amphis qui ont "marché" étaient souvent ceux qui se donnaient un minimum de régulation et même, avec l'accoutumance, de rituel. Mais surtout, il convient de faire la différence entre *assemblée-débat* et *assemblée de culte* de coutume ou de précepte. Cette dernière se distingue par trois caractères spécifiques :

1) le *consensus* des participants n'est obtenu que par la certitude du bien-fondé de leur *prévision* concernant le caractère du rassemblement et les grandes lignes de son déroulement ;

2) c'est à cette condition qu'un *projet* commun, essentiellement "opérateur" d'ailleurs (et non de participation affectivement engagée : en effet, on se sépare très vite), est possible;

3) le temps est vécu de façon très différente, un impératif chronologique optimal s'imposant aux rassemblements cutuels.

De ce fait, une certaine structuration formelle est *nécessaire*, on en fonction d'un caporalisme plaqué du dehors par les clercs, mais en fonction des déterminations spécifiques du rassemblement cutuel pour que ce dernier devienne "assemblée", c'est-à-dire consentement vécu à une action conjointe dont les épisodes seront réalisés par des participants à des rôles relativement statutaires : président, lecteur, chanteurs, organiste, servants... et dont les modalités sont ainsi prédéterminées normalement dans un minimum de rituel.

3) Les relations verticales

Il y a relation "verticale" lorsque "tous les individus ensemble et chacun en particulier sont en communication directe avec le même émetteur" (D.H.). La relation "horizontale" au contraire est celle qui peut s'opérer directement d'individu à individu par des canaux qui ne sont pas prédéterminés dans l'organisation.

- *Il y a relation horizontale lorsque plusieurs personnes prennent part effectivement à la même conversation*

- Il y a relation verticale dans la classe où un professeur enseigne des élèves.

La relation verticale peut découler de la nature de l'action : si un chanteur chante, si un professeur enseigne, on écoute. Mais elle vient aussi de la constitution même du rassemblement qui impose certaines déterminations. Alors, que, dans un petit groupe, on passe sans même s'en apercevoir de la verticalité à l'horizontalité et vice-versa (par exemple dans certaines discussions "tables ronde"), dans un grand groupe, la relation est nécessairement *canalisée* ; elle passe par des rôles formels. Bien plus, l'horizontalité est rendue quasi matériellement impossible, ne serait-ce que par les données architecturales conçues en fonction de relations verticales (proclamation, écoute, visibilité des ministres, orientation collective des regards vers le même point...).

Tout cela est-il vrai aussi dans la liturgie ?

Ces analyses sont-elles encore valables dans le cas de l'assemblée liturgique ? Toute assemblée, quelle que soit sa dimension, ne devrait-elle pas garder le caractère interpersonnel du petit groupe pour être une authentique assemblée de frères ? Ne devrait-elle pas refuser tout "rôle" formel pour être événement du salut toujours nouveau ? n'implique-t-elle pas nécessairement des relations horizontales, comme sont le chant, la proposition d'intentions personnelles de prière, le geste de la réconciliation, la prière partagée, etc ?

Il y a là-dessous une visée juste et essentielle : celle qui est impliquée "en sacrement" dans le mystère même de l'assemblée et dans la "communio". Mais au niveau de la célébration, les lois humaines de la vie des groupes demeurent ce qu'elles sont. Il faut bien le comprendre pour ne pas rêver de choses impossibles et pour situer correctement la célébration elle-même.

1. Petits, moyens et grands groupes

De soi, l'assemblée liturgique est ouverte à tout croyant. C'est dans la mesure où on voit effectivement en elle la diversité dans l'unité, l'abolition de toute barrière de nationalité, de classe, de sexe, d'âge, de condition, etc., où il y a des étrangers, des pauvres, des pécheurs même, qu'elle manifeste le mieux ce qu'elle est. C'est dire que dès le point de départ - le jour de la Pentecôte - l'assemblée-Église est plutôt "public" que petit groupe humainement homogène. La messe dominicale, qui est la principale manifestation de l'Église en assemblée, est normalement de ce type.

Pourtant, le petit groupe est aussi nécessaire pour mieux manifester d'autres aspects de l'assemblée liturgique : l'intensité de la communion (référence : la Cène avec les douze), le réalisme du service mutuel interpersonnel (référence : le lavement des pieds), l'assimilation de la Parole de Dieu par l'échange, etc...

Il serait vain de repousser l'un des types au bénéfice de l'autre : la liturgie a besoin des deux. Le premier lui est nécessaire et congénital. Le second lui est salutaire pour vérifier l'authenticité de la participation.

2. Rôles formels et spontanéité

La liturgie a besoin et d'institution et de création. Rite et spontanéité ne s'opposent pas, mais s'appellent ; ils sont également nécessaires dans un petit ou dans un grand groupe, quoique dans un rapport différent.

On peut distinguer en effet entre :

a) une spontanéité constituante qui est comme une sortie de soi, un effort créateur immédiat, où la nouveauté s'exprime et apparaît - par exemple improviser des intentions de prière en fonction de l'actualité;

b) une spontanéité *constituée*, qui est détente, harmonieuse coïncidence entre l'événement et son expression, même si celle-ci est prééxistante (par exemple redécouvrir un chant bien connu, parce que les paroles tombent à pic sur un événement personnel ou collectif, ou parce que la musique en est ressentie comme neuve).

La spontanéité "constituante" est nécessaire pour assurer une certaine "vie des formes" en réveillant la signification des rites. Mais elle n'est pas viable à jet continu. Ce serait épuisant et insoutenable (2). C'est la spontanéité "constituée" qui assure "la vitesse de croisière" (D.H.) : Le signifiant demeure le même (parole et geste), mais sa signification est toujours nouvelle.

- Il y aurait à faire un plaidoyer pour le rite. Il faudrait surtout montrer en quoi le rite est une condition de liberté pour l'homme agissant en groupe.

- Le rite protège l'individu contre les excès possibles de ceux qui remplissent des rôles dans le groupe. Mieux vaut, par exemple une bonne formule existante d'oraison, qu'une improvisation du célébrant mal faite ou saugrenue !

- Plus profondément, le rite assure à celui qui le pose une liberté dominatrice par rapport au "signifiant" dont il use, et lui permet ainsi de rejoindre plus sûrement son projet de foi. Par exemple, en célébrant le repas du Seigneur, on va plus librement à la réalité du sacrement en ne prenant qu'un peu de pain et un peu de vin, que si on faisait tout un vrai repas entre amis (où le

mystère risquerait vite d'être obscurci par des éléments profanes, affectifs ou matériels). Le rite implique une pauvreté de l'esprit qui rend celui-ci plus agile.

3. Relations verticales et horizontales

Si dans une célébration de petit groupe, on peut passer assez facilement de la verticalité (par exemple prière ou lecture faite par un seul) à l'horizontalité (par exemple échange après la lecture ou l'homélie), la célébration ordinaire "en public" ne peut le faire sans se détruire elle-même ou changer de nature.

a) Observons d'abord que certaines expressions communes donnent une apparence de relation horizontale, alors qu'en réalité, elles sont aussi et d'abord verticales.

- C'est le cas du chant : on n'est pas orienté vers son voisin quand on chante ensemble, mais dans la même direction. Le chant est même une verticalité renforcée.

- De même, le baiser de paix semble appartenir à la relation "horizontale" : il fait "se tourner vers". Mais c'est en tant que symbole de la réconciliation avec tous et chacun. Il ne devient effectivement "horizontal" que si la personnalité de mes voisins interfère de manière particulière dans mon geste.

- Enfin et surtout, le pain partagé dans la communion renvoie bien à tous, mais par un consentement des consciences croyantes à la médiation d'un seul : le Christ

Dans tous ces exemples, c'est la verticalité qui fonde l'horizontalité de la relation. Cette dernière est réelle, mais la célébration exprime d'abord l'autre.

b) Comme dans les publics fonctionnels analogues (conférence, théâtre, etc.), la mise en œuvre d'actions horizontales est incompatible avec la célébration elle-même et ses fonctions diverses : lecture, chant, prière. Si la chose paraît utile ou nécessaire, il faut interrompre la célébration comme telle. En revanche, c'est possible (et souhaitable !) avant et après la célébration.

c) D'ailleurs la liturgie, en tant qu'elle est signe, est faite pour "renvoyer" à ce qui va suivre, qui est précisément la vie quotidienne, propre à chacun, avec ses relations horizontales qui doivent être vécues en chrétien sur le "modèle" vécu verticalement dans la liturgie.

Vouloir retrouver la vie concrète et quotidienne dans la liturgie est une exigence saine. Mais elle ne peut pas signifier qu'on devrait retrouver dans la célébration les choses et les événements de cette vie sous leur forme anecdotique : la maison, l'usine, le repas, le sommeil, etc..., et aussi les rencontres personnelles avec un tel ou un tel. Tout cela nous le trouvons bien aussi dans la liturgie, mais sous le mode propre qui est le sien : en signes et sacrements, qui vont plus loin et nous entraînent...

Communion

En effet, l'assemblée liturgique, à la différence des autres groupes humains, a une réalité "mystique" qui déborde toujours les gestes d'unité qu'elle utilise. Petit groupe, public dominical, ou foule d'un congrès, si le rassemblement est fait dans la foi, l'unité finale par le Christ et dans l'Esprit est déjà à l'œuvre.

Mais de cette communion, les relations dans l'assemblée sont un signe qui la manifeste et la réalise.

Cet article a été tiré de la revue *église qui chante*, numéro spécial du mois de juin 1968 : *La communication dans l'Assemblée*
45 ans plus tard, il est toujours d'actualité.

1. J. Rémy, "Communauté et assemblée liturgique dans une vie sociale en voie d'urbanisation", dans *La Maison-Dieu* 91 (1967)

2. Les assemblées qui essaient de recréer à chaque fois toute leur liturgie reviennent très vite à des formes stables - et retombent parfois dans un ritualisme pire que l'ancien.